

Enquête canadienne sur la situation des entreprises

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 13 novembre 2020

En raison des mesures généralisées prises pour contenir la propagation de la COVID-19, l'économie canadienne s'est contractée de 11,6 % en avril, après avoir affiché une baisse de 7,5 % en mars. À la fin de mai, de nombreuses entreprises avaient commencé à s'adapter à la nouvelle réalité en recourant davantage au télétravail, en réduisant les heures de travail, en effectuant des mises à pied, en demandant du financement du gouvernement et en demandant le report du paiement de loyers. Lorsque les restrictions liées à la pandémie ont progressivement été levées tout au long de l'été, le climat a commencé à s'améliorer pour les entreprises. Par exemple, le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 1,2 % en août, ce qui fut la quatrième hausse mensuelle consécutive, laquelle a continué de contrebalancer les baisses les plus prononcées jamais enregistrées de l'activité économique canadienne observées en mars et en avril.

Néanmoins, des défis subsistent, particulièrement en raison de la recrudescence des cas de COVID-19 et d'un retour à un confinement partiel dans plusieurs provinces.

De la mi-septembre à la fin octobre, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de recueillir des renseignements sur les répercussions de la pandémie sur les entreprises au courant de l'été ainsi que sur les attentes des entreprises pour la suite des choses.

Même si près des deux cinquièmes des entreprises avaient mis à pied des employés depuis le début de la pandémie, environ les trois quarts des entreprises s'attendaient à conserver le même nombre d'employés au cours des trois prochains mois et avaient les liquidités nécessaires à la poursuite de l'exploitation de leur entreprise.

En revanche, plus des deux-cinquièmes des entreprises ont indiqué ne pas pouvoir s'endetter davantage. Près du cinquième des entreprises s'attendaient à augmenter leurs prix, et 5,2 % des entreprises ont déclaré qu'elles envisageaient sérieusement à la faillite ou la fermeture de leur entreprise.

Les mises à pied pendant la pandémie

Près des deux cinquièmes (36,5 %) des entreprises ont mis à pied au moins un employé depuis le début de la pandémie. Parmi les entreprises qui ont mis à pied au moins un employé, près des deux tiers (64,3 %) ont mis à pied la moitié de leur effectif, ou plus. Parmi les entreprises qui ont déclaré des mises à pied, la majorité de celles des secteurs des arts, des spectacles et des loisirs (84,0 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (80,6 %) et des services d'hébergement et de restauration (74,0 %) ont indiqué avoir mis à pied la moitié ou plus de leur effectif. Un peu plus de la moitié (53,8 %) des entreprises qui ont mis à pied des employés ont indiqué en avoir réembauché 50 % ou plus.

La majorité des entreprises s'attendent à conserver le même nombre d'employés au cours des trois prochains mois

Près des trois quarts (74,1 %) des entreprises s'attendaient à ce que leur nombre d'employés reste le même au cours des trois prochains mois, tandis que 10,4 % s'attendaient à ce que leur nombre d'employés diminue. Plus du quart des entreprises du secteur des arts, des spectacles et des loisirs (28,9 %) et près du quart des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration (22,5 %) s'attendaient à une réduction de leur nombre d'employés au cours des trois prochains mois, soit les proportions les plus fortes parmi tous les secteurs.

Tableau 1

Attentes à l'égard du nombre d'employés travaillant pour l'entreprise ou l'organisme au cours des trois prochains mois, par secteur, Canada, automne 2020

	Augmente	Reste à peu près le même	Diminue	Inconnue
--	----------	--------------------------	---------	----------



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Tableau 1**Attentes à l'égard du nombre d'employés travaillant pour l'entreprise ou l'organisme au cours des trois prochains mois, par secteur, Canada, automne 2020**

	Augmente	Reste à peu près le même	Diminue	Inconnue
	% des entreprises			
Tous les secteurs	7,0	74,1	10,4	8,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	5,2	69,7	16,1	9,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	4,5	78,8	10,3	6,5
Construction	7,2	66,9	14,5	11,3
Fabrication	10,3	72,4	8,8	8,5
Commerce de gros	4,1	80,6	7,9	7,4
Commerce de détail	10,1	75,8	8,8	5,3
Transport et entreposage	6,8	70,5	11,5	11,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	7,0	74,5	8,8	9,7
Finance et assurances	6,8	81,6	2,5	9,1
Services immobiliers et services de location et de location à bail	5,9	78,6	6,4	9,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,3	82,8	5,0	6,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	7,4	63,0	18,4	11,2
Soins de santé et assistance sociale	6,7	81,1	4,2	8,0
Arts, spectacles et loisirs	5,6	59,1	28,9	6,3
Services d'hébergement et de restauration	7,1	60,9	22,5	9,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	5,9	76,7	7,7	9,7

Source(s) : Tableau [33-10-0276-01](#).**Certaines entreprises s'attendent à augmenter leurs prix au cours des trois prochains mois**

Près du cinquième (18,1 %) des entreprises s'attendaient à augmenter leurs prix au cours des trois prochains mois, y compris plus du quart des entreprises des secteurs du commerce de détail (31,1 %) et de la construction (27,8 %). Par contre, 5,1 % des entreprises s'attendaient à les diminuer.

Les liquidités et la capacité de s'endetter davantage

Plus des trois quarts (76,9 %) des entreprises avaient les liquidités nécessaires à leur exploitation. Plus des deux cinquièmes (43,9 %) des entreprises ont indiqué qu'elles n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage tandis que près du cinquième (19,4 %) des entreprises ne pouvaient pas indiquer si elles avaient cette capacité ou non. Près des trois cinquièmes (57,0 %) des entreprises dans le secteur des services d'hébergement et de restauration ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas s'endetter davantage.

L'orientation des activités de l'entreprise

Près du tiers (30,4 %) des entreprises ont déclaré ne pas savoir pendant combien de temps elles pourraient poursuivre leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses avant de devoir envisager d'autres mesures relatives au personnel, la fermeture ou la faillite tandis que près du cinquième (17,5 %) des entreprises ont indiqué pouvoir continuer pendant moins de six mois. Environ le tiers des entreprises des secteurs des arts, des spectacles et des loisirs (29,4 %) et des services d'hébergement et de restauration (29,2 %) ont indiqué qu'elles pourraient poursuivre leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses pendant moins de six mois avant de devoir envisager d'autres mesures relatives au personnel, la fermeture ou la faillite.

Les revenus des entreprises

Près du tiers (30,8 %) des entreprises ont indiqué que leurs revenus étaient en baisse de 30 % ou plus en août 2020 par rapport à août 2019. Moins du cinquième (15,5 %) des entreprises ont indiqué que leurs revenus avaient diminué de moitié, ou plus.

Près de la moitié (46,9 %) des entreprises du secteur des arts, des spectacles et des loisirs ont indiqué que leurs revenus avaient diminué de 40 % ou plus. En revanche, plus de la moitié des entreprises des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (54,2 %), des services immobiliers et des services de location et de location à bail (53,7 %), de la finance et des assurances (53,0 %) ont indiqué que leurs revenus n'avaient pas changé ou avaient augmenté.

Un peu plus du tiers (36,4 %) des entreprises ne s'attendaient pas à des revenus plus élevés au cours des trois prochains mois par rapport aux trois mois précédents. Plus de la moitié des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration (55,6 %) et du secteur des arts, des spectacles et des loisirs (54,9 %) ne s'attendaient pas à des revenus plus élevés. Plus du quart (27,5 %) des entreprises ne savaient pas avec certitude à quoi s'attendre en ce qui a trait à leurs revenus au cours des trois prochains mois.

Les mesures spéciales pour les employés qui sont parents

Près des trois cinquièmes (59,4 %) des entreprises où il était impossible d'effectuer toutes les tâches selon un horaire flexible ou qui se trouvaient dans des endroits où les écoles et les garderies ne devaient pas avoir d'horaire normal à l'automne offraient ou envisageaient d'offrir des mesures spéciales aux parents. Plus des deux cinquièmes (41,8 %) de ces entreprises ont permis ou permettraient aux parents de modifier leur horaire, plus du quart (27,5 %) ont permis ou permettraient aux parents de faire du télétravail ou du travail à distance, et près du quart (23,7 %) ont permis ou permettraient aux parents de passer au statut à temps partiel de façon temporaire ou limitée.

Le télétravail ou le travail à distance pendant et après la pandémie

Le télétravail et le travail à distance se sont répandus depuis le début de la pandémie. Plus du tiers (35,3 %) des entreprises ont déclaré que le télétravail ou le travail à distance était une possibilité pour leurs employés. Parmi ces entreprises, plus du quart (27,2 %) ont indiqué que la totalité de leur effectif était en télétravail ou travaillait à distance le 31 août 2020. Une fois la pandémie terminée, 14,7 % des entreprises prévoient que l'ensemble de leur effectif continuera de faire principalement du télétravail ou du travail à distance.

Pour ce qui est des entreprises ayant indiqué que le télétravail pourrait être une option pour leur effectif, plus du quart (28,3 %) d'entre elles ont déclaré qu'il était probable ou très probable qu'elles offrent à un plus grand nombre d'employés la possibilité de faire du télétravail ou de travailler à distance de façon permanente une fois la pandémie terminée, tandis que 12,7 % ont déclaré qu'il était probable ou très probable qu'elles l'exigent.

Note aux lecteurs

Il est maintenant possible de consulter les données de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises. Les tableaux présentent les données à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, selon le secteur d'activité, la taille de l'effectif, le type d'entreprise et le propriétaire majoritaire.

Les données qui figurent dans le présent communiqué sont tirées de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises de Statistique Canada. Les résultats de ce cycle s'appliquent à toutes les entreprises ayant des salariés au Canada. Cette enquête sera menée sur une base trimestrielle afin de recueillir des données auprès des entreprises au Canada de manière plus efficace et plus rapide qu'avec les méthodes d'enquête traditionnelles.

Cette enquête a permis de recueillir des données auprès des entreprises sur la situation économique actuelle et servira à déterminer les besoins de celles-ci, en vue de l'instauration de mesures de soutien pendant et après la pandémie de COVID-19. Statistique Canada souhaite remercier tous les Canadiens et toutes les Canadiennes qui ont pris le temps de participer à cette enquête. Leur collaboration nous aidera à mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur l'économie et les entreprises canadiennes.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5318.

Tableaux disponibles : 33-10-0273-01 à 33-10-0297-01 .

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).